

## Guides méthodologiques de la HAS relatifs aux coopérations entre professionnels de santé

01/07/2010



### Protocole de coopération entre professionnels de santé

L'article 51 de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) définit la coopération entre professionnels de santé comme suit : « par dérogation aux conditions légales d'exercice, les professionnels de santé peuvent s'engager, à leur initiative, dans une démarche de coopération ayant pour objet d'opérer entre eux des transferts d'activités ou d'actes de soins ou de réorganiser leur mode d'intervention auprès du patient ».

La démarche de coopération s'incarne concrètement dans un protocole de coopération lequel précise les nouvelles modalités d'organisation des professionnels de santé pour la prise en charge des patients. Ce protocole de coopération est autorisé par le directeur général de l'ARS après avis conforme de la HAS.

#### Missions confiées à la HAS

- délivrer un avis conforme sur les protocoles de coopération qui émaneront des acteurs de terrain avant leur autorisation par l'ARS,
- étendre l'application de certains protocoles à tout le territoire national.

Dans le cadre de son avis conforme, il s'agit pour la HAS d'évaluer la capacité du protocole de coopération à garantir :

- un niveau d'efficacité clinique au moins équivalent à la prise en charge habituelle ;
- un accès à des soins de qualité ;
- une maîtrise des risques inhérents à la nouvelle prise en charge des patients.

#### Deux guides méthodologiques à télécharger

1- Guide méthodologique conçu par la HAS avec la Direction générale de l'offre des Soins (DGOS) : Il présente la démarche de coopération telle qu'elle résulte de la loi et vous aide pour l'élaboration de votre protocole de coopération dérogatoire aux conditions légales d'exercice.

**Vous pouvez consulter ce guide "Coopération entre professionnels de santé : Conditions de succès et retour sur les expérimentations de 2004 à 2007 - Guide méthodologique tome 1"**

2- Guide méthodologique conçu par la HAS : Il propose, à partir des expérimentations, des conseils utiles pour conduire un projet de coopération portant sur des actes dérogatoires aux conditions légales d'exercice

**Vous pouvez consulter ce guide "Coopération entre professionnels de santé : Elaboration d'un protocole de coopération - Article 51 de la loi HPST - Guide méthodologique tome 2"**